

# Cycle improvisé pour le transport de blessés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 10

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555890>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

|                          |      |
|--------------------------|------|
| Genève . . . . .         | 5500 |
| Haut Vallon . . . . .    | 300  |
| Landeron . . . . .       | 50   |
| Lausanne . . . . .       | 1020 |
| Les Brenets . . . . .    | 100  |
| Le Locle . . . . .       | 500  |
| Montreux . . . . .       | 400  |
| Morges. . . . .          | 300  |
| Neuchâtel. . . . .       | 2400 |
| Payerne . . . . .        | 1350 |
| Rondez . . . . .         | 400  |
| Sion . . . . .           | 1000 |
| St-Blaise . . . . .      | 500  |
| St-Imier . . . . .       | 600  |
| Tavannes-Reconvilier . . | 600  |
| Val-de-Travers . . . . . | 1000 |
| Vallorbe . . . . .       | 1600 |
| Vevey . . . . .          | 3300 |
| Yverdon . . . . .        | 300  |

Au total 30,570

cartes vendues par 26 sections de la Suisse romande.

Au sujet de la vente des cartes, nous recevons encore le communiqué suivant:

Le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse porte à la connaissance des sections le résultat de la vente des cartes postales du 1<sup>er</sup> août.

Il a garanti la vente de 9000 cartes, soit à raison de 300 cartes par section et 700 pour le Comité central.

10 sections ont refusé ou n'ont pas pris le nombre indiqué; il est revenu au Comité central 3200 cartes.

Le Comité central constate une fois de plus que quelques sections n'ont pas facilité sa tâche, et ont cru devoir refuser les cartes; elles se sont privées d'un bénéfice sensible.

De petites sections ont prouvé qu'avec un peu de peine et de bonne volonté elles pouvaient très facilement liquider les cartes prises. Il en reste un stock qui sera à la charge des sections qui ont refusé l'envoi.

## Cycle improvisé pour le transport de blessés

Nous avons publié dans le n° 8, 1912, un cliché de l'ingénieux appareil que M. Burillon a employé lors de l'exercice de la Société militaire sanitaire, section de Genève, le 23 juin.

Il résulte de renseignements complémentaires demandés à l'inventeur, que la partie essentielle de son appareil se compose de deux roues de bicyclette. On prend alors quatre morceaux de bois d'une longueur de un mètre environ, et on fixe à leur milieu une pièce de fer destinée à tenir le moyeu de la roue. A défaut de fer on peut prendre de la tôle qu'on replie plusieurs fois sur elle-même. Chaque roue étant ainsi encadrée entre deux pièces de bois, celles-ci sont alors fixées par des traverses, destinées à maintenir l'écarte-

ment des pièces et à supporter le brancard. Cet assemblage forme en quelque sorte un châssis sur lequel il ne reste plus qu'à fixer deux pièces de bois de 2 mètres environ, qui serviront de longerons sur lesquels on tendra une cordelette qui, à son tour, sera recouverte de paille.

Le timon sera ligaturé ou fixé au milieu de la traverse inférieure avant, et cloué à l'arrière sur une planchette d'une longueur à déterminer selon le cas du blessé à transporter, pour combiner l'inclinaison du brancard selon la hauteur de la machine motrice (vélo, moto).

En cas de pluie ou de grande chaleur, on peut placer un bois flexible à la tête du brancard et tendre dessus une toile, un drap de lit ou une couverture (voir le

cliché, page 91) pour garantir son blessé. — Ainsi construit, ce brancard à l'avantage, disait M. Maurice Dunant dans son

compte rendu de l'exercice, d'être d'un roulement très doux et ce mode de transport peut être très rapide sur de bonnes routes.

## La transpiration

La peau, dans toute son étendue, a pour le corps humain, une importance extraordinaire. Elle n'est pas seulement un tégument, un agent de protection contre les injures venant du dehors; elle n'est pas seulement l'organe du toucher, mais encore il lui incombe aussi bien pendant l'état de santé que pendant la maladie, toute une série de fonctions principales d'activité sécrétoire. Celles-ci consistent: en respiration cutanée, c'est-à-dire absorption d'oxygène et excrétion d'acide carbonique, quelque petite que soit la quantité de gaz entrant en jeu; en sécrétion de graisse cutanée qui a pour tâche de s'opposer à la sécheresse et à la friabilité de la peau et des cheveux, et enfin surtout en sécrétion de la sueur.

La sueur est une accumulation de gouttes liquides, visibles à la surface de la peau, évacuées par de nombreuses glandes sudoripares (elles seraient environ de 2 à 3 millions) au moyen de canaux excréteurs en forme de tire-bouchons. Ces canaux existent notamment en grand nombre et en dimensions grandes à la paume de la main, à la plante des pieds, au creux de l'aisselle, au pli de l'aîne et au front — ce qui explique pourquoi ces régions transpirent le plus abondamment. Aussi longtemps que la sécrétion sudorale se fait dans les limites moyennes, le liquide sécrété s'évapore principalement à la surface de la peau. Cette sécrétion est surtout augmentée par élévation de la température ambiante, par violents mouve-

ments du corps, par épaisseurs des vêtements et enveloppements, par boissons chaudes, etc.; d'autre part, les émotions morales, notamment les attentes prolongées, entrent en ligne. Signalons encore la sueur par frayer; les états de faiblesse et la convalescence se prêtent à la transpiration par le moindre effort. Toutes les sueurs froides sont affaiblissantes ou indiquent un haut degré de faiblesse. La sueur mortelle elle-même appartient à cette catégorie. Lorsqu'il existe de fortes angoisses accompagnées surtout de crainte d'un mal à venir, la sueur est généralement froide, ou bien il survient des alternances de sueurs chaudes et de sueurs froides. La tendance à la transpiration, même chez des personnes tout à fait bien portantes, est très différente suivant les sujets.

D'autre part, très habituellement, des personnes transpirent de préférence à certaines régions du corps et plus abondamment qu'ailleurs, surtout à la tête, aux mains et aux pieds. Fréquemment aussi, il arrive que la température ne se manifeste qu'unilatérale.

Au point de vue pathologique, la transpiration est un phénomène ordinaire, tantôt purement symptomatique et souvent nuisible, tantôt, au contraire, bienfaisant et critique. Naturellement, il faut prendre en considération les conditions d'ordre extérieur, de température élevée, de médicaments ou d'absorption de boissons chaudes, qui provoquent la transpiration, ainsi que